

TRAVAUX RUE JULIEN LACROIX - PHASES 1 À 3

Dans le cadre de la démarche « **Embellir votre quartier** » Belleville - Amandiers, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

RUE AUX ÉCOLES

Quoi ?

Réaménagement et végétalisation de la voie.

Où ?

Rue Julien Lacroix, entre la rue des Maronites et la rue des Couronnes.

Quand ?

Calendrier général : du 18 août 2025 au 5 avril 2026, en 5 phases.

Phase 1 à 3 : du 18 août 2025 au 30 janvier 2026.

Comment ?

Les travaux prévoient, dans leur ensemble :

- ⚠ L'élargissement des trottoirs pairs et impairs ;
- ⚠ La création de jardinières en pleine terre avec arrosage automatique ;
- ⚠ La plantation d'arbres ;
- ⚠ La suppression définitive du stationnement ;
- ⚠ L'instauration de sens uniques de circulation, sur la rue Julien Lacroix depuis la rue des Maronites vers et jusqu'à la rue des Couronnes et sur la rue des Couronnes depuis la rue Julien Lacroix vers et jusqu'à la rue Bisson ;
- ⚠ La réfection complète de la chaussée.

Les impacts :

Pendant toute la durée du chantier

⚠ Stationnement interdit dans toute la rue Julien Lacroix (tous régimes), entre la rue des Maronites et la rue des Couronnes ;

⚠ Des fermetures ponctuelles des accès parkings seront à prévoir, rue Julien Lacroix ;

Phase préparatoire : du 18 août au 12 septembre (travaux d'assainissement à l'entrée de la rue l'Elysée Ménilmontant)

⚠ Rue de l'Elysée Ménilmontant barrée à l'entrée de la voie, entre 8h30 et 17h, sans accès possible au parking situé dans le fond de l'impasse, comprenant une réouverture le soir.

Phase 1 : du 25 août au 14 novembre 2025

⚠ Instauration d'un sens unique de circulation dans la rue Julien Lacroix, depuis la rue des Maronites vers et jusqu'à la rue des Couronnes ;

⚠ Instauration d'un sens unique de circulation dans la rue des Couronnes, depuis la rue Julien Lacroix vers et jusqu'à la rue Bisson.

Phase 2 : du 17 novembre au 19 décembre 2025

⚠ Rue Julien Lacroix barrée entre le n°45 et la rue des Couronnes ;

⚠ Mise en impasse de la rue Julien Lacroix, depuis la rue des Maronites vers et jusqu'au n°45.

Phase 3 : du 5 au 30 janvier 2026

⚠ Rue Julien Lacroix barrée entre le n°45 et le n°33 ;

⚠ Mise en impasse de la rue Julien Lacroix, depuis la rue des Maronites vers et jusqu'au n°33 ;

⚠ Instauration d'un double sens de circulation dans la rue des Couronnes, entre la rue Bisson et la rue Julien Lacroix ;

⚠ Mise en impasse de la rue Julien Lacroix, depuis la rue des Couronnes vers et jusqu'au n°45.

La Ville de Paris accorde des droits de stationnement résidentiel gratuits aux habitants disposant d'un parking à une adresse dont l'accès est bloqué par les travaux.

La procédure spécifique de demande de droits sera affichée aux adresses concernées.

Une nouvelle lettre d'information sera diffusée pour les phases 4 et 5.

Les plans de déviation

 Piétonnisation  Emprise de travaux  Sens de circulation

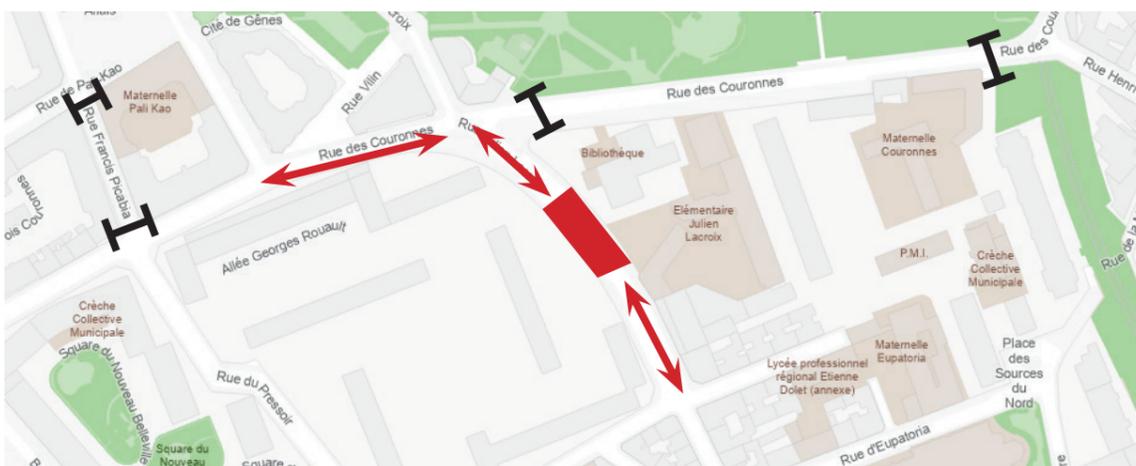
Phase 1 : du 25 août au 14 novembre 2025



Phase 2 : du 17 novembre au 19 décembre 2025 (entre le n°45 et la rue des Couronnes)



Phase 3 : du 5 au 30 janvier 2026 (entre le n°45 et le n°33)



Contacts

RÉALISATION ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – NORD EST
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19^E
TÉL. 01 53 38 69 00

ENTREPRISES

FAYOLLE / SIGNATURE / EJM / EUROVIA / CIELIS / SRBG /
EAU DE PARIS / TERIDEAL / IDVERDE / EGC

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL



PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER